

# Colonisation

## ou spéculation ?

"Restons chez nous." / "Bourrassons-nous du sol." voilà, les deux phrases-que-je-laisse-pour-elles-mêmes-étroitement à mes compatriotes, les Canadiens-Français de la province de Québec, en terminant cet pamphlet.

"Restons chez nous" notre-chez-nous, le chez nous de nos pères plus tard le chez nous de nos enfants et nos autres petits-enfants.

"Bourrassons-nous du sol." Transformons-en une mer d'épis-d'or cette terre si riche de notre province.

"Canadiens-Français, ne quittez pas vos fermes pour aller vivre dans les villes, au milieu de la poussière des manufactures et du cri strident des usines, mais si la terre paternelle ne peut donner place à tous les frères, si pour une raison quelconque vous devez abandonner le sol natal, venez en Témiscamingue, venez dans l'Abitibi.

"Vous agrandirez et enrichirez le domaine de la province, vous augmenterez sa population, vous vivrez au milieu de vos charitables compatriotes, vous parlerez notre belle langue française, vos enfants l'apprendront ainsi que leur religion dans des écoles dirigées par des instituteurs catholiques.

"Profitez des bonnes dispositions de nos gouvernants et venez travailler à l'accroissement de notre immense pays comme le bon père de famille travaille à l'accroissement de son patrimoine."

Ainsi se termine la brochure de propagande publiée par le ministère de la colonisation pour inviter nos compatriotes à se diriger vers l'Abitibi.

Appel chaleureux qu'on aurait peut-être mieux fait de rédiger en faveur d'autres régions moins éloignées encore inhabitées avant d'entreprendre l'établissement d'un territoire si distant des grands centres.

Mais l'on voulait, disait-on, — c'est du moins ce que le ministre des Terres affirmait à l'assemblée législative, — l'on voulait amener le colon dans des cantons libres de toute concession forestière afin de lui donner le maximum d'avantages.

Or si les nouvelles de l'Abitibi sont à moitié vraies, les choses se passent autrement. Des spéculateurs font concurrence aux colons et obligent ceux-ci à payer des prix considérables pour un lot ou à s'en passer.

L'on trouvera sans doute le moyen d'expliquer cela. L'on dira, par exemple, que la vente étant publique tout le monde a le droit d'enchérir. Evidemment. Mais alors ce n'est plus de la protection pour les colons, ce n'est plus de la colonisation, c'est, de la spéculation sur l'immeuble, et ce n'est pas la peine de faire payer vingt-cinq à trente piastres au colon pour l'amener à une vente à l'enchère sous prétexte de colonisation.

Jean DUMONT.